

Les outils d'investigations du jury

(diapo « Les moyens d'investigation »)



Théorie

Le dossier RAEP

Il sera survolé par le jury, cependant il permet d'avoir une idée du parcours, des contributions, compétences, motivation et projet professionnel du candidat.

Toutefois, c'est avant tout un outil pour le candidat : c'est **son portefeuille d'informations** indispensable pour bâtir sa présentation et argumenter lors de l'oral.

La présentation du parcours

Elle est le principal vecteur sur lequel le jury va s'appuyer lors de l'oral

Elle dure en général 10 min. Elle doit être claire et structurée

Il est recommandé :

- ✓ de construire un plan, de faire des choix et de les annoncer (chronologique, thématique : métiers ou compétences, évènementiel : évènements importants, fil conducteur)
- ✓ d'aller à l'important, à l'essentiel : contributions, enjeux, acquis, progression, ressentis, enseignements tirés notamment sur le plan humain, compétences transposables et réutilisables.

Le candidat doit montrer « en quoi il est différent », sa personnalité, comment il a tenu son poste.

La présentation du parcours se conclut sur la motivation (intrinsèque) pour le concours et sur le **projet professionnel mûri**.

Les questions sur le parcours, l'environnement et les mises en situations

Par les questions, le jury cherche à identifier quel est le mode de fonctionnement du candidat.

Les questions doivent être préparées par le candidat. Un concours est un investissement. Il faut se préparer et s'acculturer aux sujets qui potentiellement seront traités.

Cela implique :

- ✓ une veille sur les politiques publiques et postes pratiqués
- ✓ une connaissance de l'environnement professionnel (cf. VASCO)
- ✓ des réflexes en termes de prise de hauteur et de résolution de problèmes (mises en situations)
- ✓ une posture positive

Vos notes